

## L'école belge de Casablanca trop chère ?

**A la rentrée de septembre, la Fédération Wallonie-Bruxelles ouvrira son premier établissement à Casablanca (*photo*). Il inscrira des élèves belges, marocains et de pays tiers. Mais ses tarifs, jugés prohibitifs, font pester les Marocains. Pour un élève belge, les frais de scolarité, qui intègrent la première année les droits de première inscription, s'échelonnent de 3 256 à 4 630 euros annuels, pour un élève marocain, ils vont de 7 315 à 8 217 euros. Les années suivantes, ce dernier s'acquittera de 4 639 euros en maternelle et de 6 602 en secondaire. A titre de comparaison, le lycée français réclame aux parents marocains de 5 452 à 8 457 euros la première année. Le montant varie ensuite de 3 311 à 4 888 euros les années suivantes. S. G.**